



FÉDÉRATION NATIONALE ACCUEIL PAYSAN

ACCUEIL À LA FERME, SYSTÈME D'ACTIVITÉ ET NOUVELLES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Rapport de recherche de Bernard Mondy et Agnès Terrieux,
chercheurs au LISST-Dynamiques rurales

Edité en septembre 2021

Ce document constitue le rapport de recherche synthétique des résultats du projet de recherche "Paysan Accueillant Aménageur".
Il complète la [Synthèse des résultats de recherche 2015-2020](#) disponible sur le site accueil-paysan.com.

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	P.4
1. ELABORATION DE L'ÉTUDE	P.5
2. L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES RURAUX	P.7
2.1. Désir de campagne, nouvelles fonctions et nouvelles dynamiques rurales ..	p.8
2.2. Qu'est-ce que l'attractivité d'un territoire ?	p.9
2.3. Nouvelles fonctions des territoires ruraux et changement des formes de l'agriculture	p.9
3. LES CHANGEMENTS À L'ÉCHELLE DE LA FERME	P.13
3.1. L'agriculture multifonctionnelle.....	p.13
3.2. La ferme multifonctionnelle	p.14
4. LE SYSTÈME D'ACTIVITÉ, UN OUTIL POUR PENSER ET METTRE EN ŒUVRE LA MULTIFONCTIONNALITÉ ET L'AGROÉCOLOGIE	P.16
4.1. La ferme (multifonctionnelle, diversifiée, paysanne) pensée comme une combinaison d'activités agri-rurales	p.16
4.2. Renouveler l'approche par le « système d'activité »	p.17
4.3. Qu'est-ce qui différencie le système d'activité du système de production ? ...	p.18
4.4. Les « système d'activité » et l'appui à l'installation	p.19
5. UN NOUVEAU MÉTIER : PAYSAN-ACCUEILLANT-AMÉNAGEUR	P.21
5.1. Impact de la multifonctionnalité et de l'agroécologie sur le métier	p.21
5.2. Un nouveau modèle professionnel agricole ?	p.22
5.3. La reconnaissance du métier de « paysan-accueillant-aménageur » : la mise à l'épreuve de la professionnalisation	p.24
CONCLUSION	P.25
BIBLIOGRAPHIE	P.26

AVANT PROPOS

La Fédération Nationale Accueil Paysan (Fnap) regroupe via des structures adhérentes (locales, départementales et régionales) des agriculteurs, des retraités agricoles ou non, d'autres actifs pratiquant l'accueil dénommés « acteurs ruraux » qui se reconnaissent à la fois dans les fondamentaux de l'Agriculture Paysanne¹, dans la diversification des activités dont de nouvelles formes d'accueil en milieu rural² dont la Fnap défend l'originalité, entre autres par un système de labellisation. Reconnue comme organisme national à vocation agricole et rurale (ONVAR), la Fnap a concouru à un appel à projets dans le cadre du Programme national de développement agricole et Rural 2015-2020 (PNDAR) pour développer une recherche-action qui « s'inscrit dans le cadre du projet agroécologique exposé par le Ministre chargé de l'agriculture le 18 décembre 2012 » (Fnap, 2015). La Fnap a soumis deux projets, le « projet de développement » dont il est question ici, et le « projet lié à l'accueil social » qui ont été retenus et financés dans le cadre du PNDAR.

Le « projet de développement » visait à « l'identification des compétences des paysans adhérents à Accueil Paysan [en vue] d'élaborer un référentiel métier, qui sera utilisé par la suite pour adapter et/ou créer des outils d'accompagnement pertinents et efficaces des porteurs de projets intéressés par Accueil Paysan » (id.). En effet, la Fnap revendique le fait que ses adhérents soient reconnus comme des paysans en raison de leur rôle sur la ferme et dans le développement rural et territorial. Elle souhaite une reconnaissance de cette originalité : « Aujourd'hui, le métier de "paysan-accueillant-aménageur", à structurer et à défendre, est une réalité. Il semble important de pouvoir participer au débat sur la base de connaissances fine

des réalités que nous côtoyons, de s'insérer dans des dynamiques existantes, comme (les diagnostics d'agriculture paysanne, en rendant visible l'accueil et la solidarité. C'est dans l'objectif de connaître, de diffuser et de promouvoir ce modèle que deux études-actions seront mises en œuvre entre 2015 et 2020. » (ibid.).

L'équipe Dynamiques rurales du laboratoire LISST (CNRS 5193) a ensuite été sélectionnée comme partenaire scientifique. La commande qui a été faite aux chercheurs était :

- d'une part d'identifier et de rechercher les compétences particulières que détiennent ou doivent développer les adhérents d'Accueil paysan dans le cadre d'un projet d'accueil mettant en œuvre l'agroécologie,
- d'autre part de comprendre et définir les évolutions en cours du métier d'agriculteur, des pratiques professionnelles et des attentes sociales. Ceci afin de parvenir à définir les contours et profils du métier de « paysan-accueillant-aménageur » ainsi que de dessiner les grands traits d'une formation dédiée à ce nouveau métier.

Ce travail devait être conduit dans le cadre d'une recherche-action avec le « groupe de développement », composé d'une douzaine de personnes, réunissant une délégation du CA de la Fnap et des adhérents jouant le rôle de « personnes ressources » en fonction des différents points de l'ordre du jour. Ce groupe de travail national est par la suite devenu une « commission recherche et développement ».

Nous rendons compte ici des résultats de cette démarche.

¹ <https://www.agriculturepaysanne.org/La-Charte-de-l-Agriculture-paysanne>

² <http://www.accueil-paysan.com/fr/qui-sommes-nous/notre-chartre/>

1. ÉLABORATION DE L'ÉTUDE

Accueil paysan se réclame de l'éducation populaire (Besse et al, 2016, Mignon, 2020), tandis que nous nous engageons dans une recherche-action (Albaladejo et Casabianca, 1997), de ce fait il nous est apparu qu'il était nécessaire de faire le point avec nos partenaires sur un ensemble d'éléments du contexte qu'il fallait élucider pour aplanir les difficultés de compréhension.

Nous avons donc convenu que, en plus des rencontres régulières avec le « groupe de développement » au cours desquelles nous partagerions l'avancée de notre travail et en négocierions les orientations, nous en présenterions un bilan lors des assemblées générales annuelles du réseau, bilan qui serait soumis à débat pour qu'il puisse ensuite être partagé largement avec l'ensemble des adhérents. A ce titre un « livrable scientifique » a été remis annuellement (cf. infra).

Nous avons donc fait le point sur notre lecture de l'agroécologie et de la durabilité des systèmes d'activité. Nous nous référons à Francis et al. (2003) : « L'étude intégrée de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire, englobant les dimensions écologiques, économiques et sociales... cette définition élargit notre réflexion au-delà des pratiques de production et des impacts sur l'environnement immédiat aux niveaux de la parcelle ou de la ferme³ soit une définition plus large que celle retenue par le ministère de l'agriculture dans son projet agroécologique (« une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles »).

L'approche par les systèmes alimentaires nous semblant plus heuristique dans des situations où les adhérents d'Accueil paysan et leurs hôtes partagent des temps autour de la table, et peuvent alors évoquer les modalités de production (produits fermiers) et de leurs consommations.

Nous avons fait l'hypothèse que les évolutions générales des contextes avaient d'une part transformé les territoires agricoles et ruraux, où aujourd'hui les agriculteurs sont très minoritaires. Mais avaient aussi d'autres part modifié le regard et les attentes de la société envers l'activité agricole comme l'aménagement rural (tant celles des urbains que des ruraux).

Les membres d'Accueil paysan sont partie prenante de cette évolution, qui modèle leurs pratiques professionnelles et sociales, partant ils doivent maîtriser un ensemble original de compétences, qui associées peuvent constituer la définition de nouveaux profils professionnels et d'un nouveau métier et aussi s'acquérir dans un processus d'apprentissage.

³ Traduction des auteurs



Nous avons donc conçu un questionnaire et l'avons diffusé en ligne au fichier des adhérents d'Accueil paysan à jour de leur cotisation en 2015. Cette enquête a suscité une mobilisation remarquable, 44,5% des adhérents répondant intégralement au questionnaire. Ce travail a permis de tracer un portrait détaillé des adhérents, agricultrices et agriculteurs en activité, retraités et acteurs ruraux, de retracer leurs trajectoires d'installation et de mise en place de l'activité d'accueil, de faire un bilan de leurs parcours en termes de formations initiale et continue, de leurs compétences professionnelles. Une seconde phase d'enquête a complété cette démarche d'investigation et a consisté en la réalisation d'entretiens semi-directifs. Les adhérents d'Accueil paysan nous ont demandé de participer à cette phase de collecte d'informations, nous avons donc élaboré une grille d'entretien avec le « groupe de développement », puis formé les « adhérents volontaires » aux techniques de l'entretien ; 153 entretiens ont été réalisés auprès d'adhérents locaux dans toutes les régions, que nous avons dépouillés.

Cette seconde vague d'enquête nous a permis d'approfondir notre analyse et de pointer les résultats positifs et/ou les difficultés rencontrées par les adhérents dans la construction de leurs projets entrepreneuriaux, et de l'incidence des activités d'accueil sur le développement des territoires ruraux. Nous pouvions dès lors dresser un inventaire des compétences nécessaires, et leur articulation entre elles, pour conduire une ferme où l'on puisse combiner l'accueil aux autres activités productives, dans le cadre d'une ambition agroécologique et d'un projet local de développement rural.

TABLE DES LIVRABLES⁴

- Construction et diffusion du « questionnaire d'enquête », mise en œuvre, exploitation de l'enquête et traitement informatique des questionnaires
- Rapport d'analyse des questionnaires, étude socio-économique des entretiens - Identification des champs d'activité et analyse des pratiques
- Modèles d'activité et de production : situations professionnelles significatives (SPS), nouvelles compétences, construction entrepreneuriale
- Outils d'aide à la réflexion, série de synthèses thématiques : se connaître, se positionner, se projeter dans l'avenir
- Rapport « Référentiel de compétences, référentiel de métier, référentiel de formation », comprenant un dossier pour la conception de modules de formation.
- Diaporamas support des interventions lors des assemblées générales annuelles de 2015 à 2020.

⁴ Certains de ces documents peuvent être mis à disposition par les auteurs

2. L'EVOLUTION DES TERRITOIRES RURAUX

Les territoires ruraux se voient aujourd'hui (ré) investis de valeurs symboliques nouvelles, liées à la gestion de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité et des paysages, construisant une nouvelle territorialisation, qui se traduit parfois par le renouveau de l'usage du terme de « campagne ». Ceci n'est pas sans conséquences sur les attentes envers les paysans ou les agriculteurs et sur leurs pratiques.

Nous nous sommes interrogés en premier lieu, sur la diversité des définitions des espaces ruraux : approches statistiques variées d'un pays à l'autre, mais aussi entre la France et l'Union Européenne, entrées par la démographie, la densité, les activités, les relations à la ville... Même si les définitions des espaces ruraux varient, nous avons pu montrer que, dans les pays européens, les représentations traditionnelles qui associaient, du point de vue économique, social et démographique, le milieu rural au secteur agricole étaient en évolution. En raison du renouveau démographique des campagnes, de l'accentuation de la fonction résidentielle mais aussi de l'essor de la sensibilité environnementale, les territorialisations évoluent dans le sens d'une plus grande sensibilité à la protection du cadre de vie ou de l'environnement. Cette tendance s'est accentuée depuis les travaux de Perrier-Cornet, au début de ce siècle, sur l'évolution de l'espace rural.

Les transformations de l'organisation économique, des modes de vie, des pratiques résidentielles changent profondément le rapport des hommes à leur territoire. De ce fait, les territoires ruraux entrent dans une période de profonde transformation qui les place dans le champ du développement économique général, dans l'évolution des modes de vie et dans les aspirations de la société contemporaine. Le métier d'agriculteur n'est pas

épargné, et ce d'autant que, si le nombre des actifs agricoles est en chute libre, la part d'espace que ce groupe restreint est amené à aménager reste élevée (jusqu'à 70% de la surface d'une commune) ; il faut donc répondre à la demande de production, justifier les modalités de cette production tout comme la production paysagère qui en résulte au regard d'attentes d'agrément (aménités paysagères) et de protection environnementale. Au niveau national, ces transformations récentes devraient être prises en compte sans tarder dans la problématique des politiques de développement.

Enfin, l'attractivité des territoires ruraux, qui est pensée ici comme une base de l'activité touristique développée par les adhérents d'Accueil Paysan, dépend largement de la créativité et de l'innovation dans la mise en valeur des ressources territoriales par la société locale, elle doit donc se penser en synergie avec les autres activités. L'attractivité d'un territoire est sa capacité à attirer à un moment donné l'implantation de facteurs de production (capital, main-d'œuvre...), d'habitants ou de touristes (Poirot et Gérardin, 2010). La notion d'attractivité est généralement considérée comme un caractère positif, facteur de vitalité pour un territoire, ... tant que les seuils d'engorgement ne sont pas atteints.

Les territoires ruraux ont été jusqu'alors principalement utilisés et gérés par les agriculteurs, mais ils font l'objet depuis quelques années d'une recrudescence d'intérêt de la part de nouveaux acteurs qui n'appartiennent plus forcément à la sphère professionnelle agricole. « [L'espace rural] ne se confond plus désormais avec l'espace agricole et se voit aujourd'hui attribuer de nouvelles fonctions : accueil et support pour les activités liées au tourisme vert, conservation de la nature ou encore ressource d'authenticité... » (Cayre P., Dépigny S., Michelin Y., 2004)

Le monde rural peut sembler à certains ancré dans le passé et voué à un déclin irréversible face à la montée de l'urbanisation. C'est en réalité une vision limitée car les territoires ruraux sont entrés dans une phase de profonde transformation qui les place dans le champ d'un développement économique moins sectorisé, et dans une logique de changement de modes de vie et d'aspirations nouvelles de la société. Les transformations de l'organisation économique, des modes de vie, des pratiques résidentielles les changent en profondeur et très rapidement. Le rapport des hommes à leur territoire, et les différences entre villes et campagnes en viennent à être contestées. Ainsi, l'agriculture ne peut plus être le fondement incontournable et dominant de la ruralité car de nombreux territoires ruraux sont aujourd'hui très minoritairement peuplés d'agriculteurs et parce que la vocation agricole de ces espaces est parfois même reléguée au second plan par la montée d'une demande sociale pour d'autres usages (résidentiel, accueil, loisirs, conservation de la nature etc...). Aujourd'hui, la diversification des fonctions des territoires ruraux est devenue une réalité.

2.1. Désir de campagne, nouvelles fonctions et nouvelles dynamiques rurales

Si le terme de rural est communément utilisé, tout comme celui de « campagne », il n'existe pas de définition qui fasse l'unanimité pour désigner les territoires ainsi qualifiés. La prolifération des cartographies reflète cette situation (Pistre et Richard, 2018).

Plusieurs idées préconçues peuvent et doivent être reconsidérées à la lumière du renouvellement démographique des territoires ruraux, mais aussi des attentes de la société en termes de protection environnementale, qui sont aussi portées par les nouveaux habitants des territoires ruraux.

Ainsi, si les territoires ruraux sont un lieu privilégié de la production agricole, ils sont appelés à assumer en sus de « nouvelles fonctions » qui vont bien au-delà de la production agricole et forestière, c'est-à-dire être :

- un cadre résidentiel de ménages pratiquant un mode de vie intégrant une forte mobilité
- un lieu de développement d'initiatives économiques innovantes
- un espace de récréation pour une large partie de la population
- un lieu de reproduction des grands équilibres naturels et de conservation d'un patrimoine paysager, agrobiologique, et de savoir-faire traditionnels

Le terme de « multifonctionnalité » est aujourd'hui souvent associé aux espaces ruraux pour souligner le fait qu'ils ne sont pas exclusivement agricoles, voire dans certains cas pas essentiellement agricoles.

Le modèle de développement territorial basé sur la multifonctionnalité offre en effet la possibilité aux résidents, y compris les agriculteurs, de générer de nouvelles activités économiques et des revenus alternatifs en exploitant ces nouvelles fonctions. De ce fait, la puissance publique s'interroge sur les modalités de définition de politiques publiques d'aménagement : « les territoires ruraux sont avant tout perçus en matière d'aménagement et de développement comme des « territoires de projet » situés en espace rural et organisés à l'échelle de bassins de vie » (François-Poncet et Belot, Rapport sénatorial, 2008). Ceci, sans référence à une « taille critique » définie de manière normée, mais avec une dimension déterminée de façon adaptée.

Ils sont, dans ce cadre, révélateurs et porteurs d'une identité et d'une « vision partagée » en termes d'aménagement.



2.2. Qu'est-ce que l'attractivité d'un territoire ?

« L'attractivité d'un territoire est généralement assimilée à la capacité de ce territoire à attirer et à retenir les facteurs mobiles de production et/ou la population. » (Poirot et Gérardin, 2010). Les territoires ruraux sont attractifs non seulement parce qu'ils possèdent une identité ou des patrimoines naturels et culturels, mais ils peuvent accentuer cette attractivité en en faisant ressource. Leurs habitants doivent pouvoir être en mesure de les valoriser, de les dynamiser ou de les projeter dans l'avenir et donc de pérenniser leur attractivité.

L'attractivité des territoires repose sur la combinaison dans l'usage des ressources de trois éléments distincts :

- le tissu productif qui permet de renforcer et de consolider le lien aux produits du terroir (AOP, IGP, produits de terroir, qualité écosystémique, produits destinés à la vente en circuits courts et de proximité)
- le tissu résidentiel (hébergement, accès, aménagement des lieux de séjour et des sites), qui se développera aussi dans la domaine touristique (qualité du cadre, du lieu d'accueil et de l'accueil)
- le cadre naturel qui sera pensé à la fois comme un espace protégé et une ressource mise en réserve

Ce sont les acteurs du territoire qui mettent en valeur des ressources, que ce soit pour une production agricole de qualité et respectant les principes de l'agroécologie, ou pour l'expression en tant que ressources de tous les atouts relatifs aux espaces touristiques et aux paysages, au patrimoine historique, au patrimoine alimentaire, artistique, culturel et naturel...

Aux côtés de la fonction de production toujours importante (Aubert et Schmitt, in Jeanneaux et Perrier-Cornet, 2014), le rural devient le territoire par excellence d'une économie résidentielle animée par la captation importante de revenus résultant de productions et de travail effectués dans d'autres territoires mais aussi des transferts sociaux (Davezies, 2008), notamment au travers

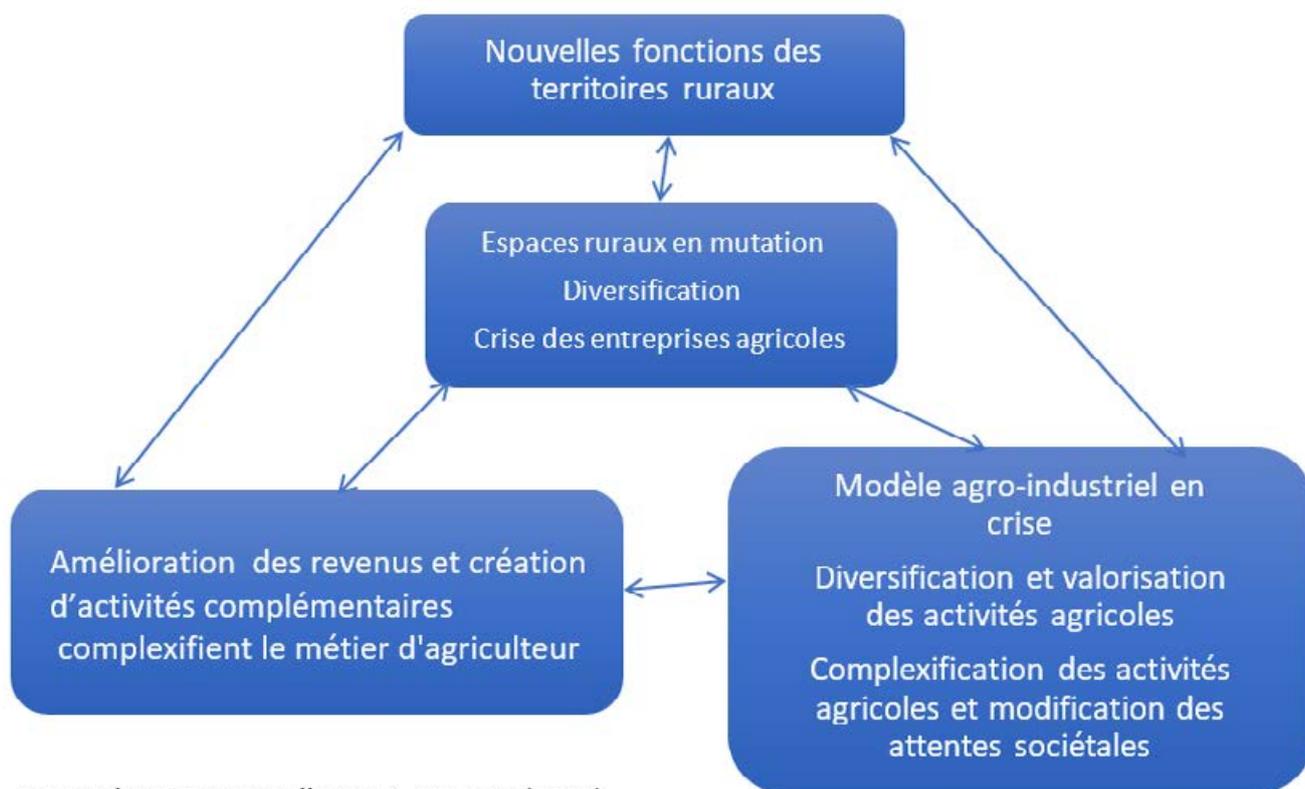
du retour des retraités. Cette situation fait émerger une nouvelle typologie des territoires ruraux (Hilal et al. 2014).

Elle se combine avec une très grande mixité de population dans les espaces ruraux. La mobilité accrue des ménages représente un atout pour le milieu rural : elle génère des revenus qui irriguent les territoires indépendamment de leur capacité productive, et elle valorise des avantages de nature culturelle, environnementale, paysagère et patrimoniale. Il est alors impératif d'identifier ces aménités et leur capacité à créer du développement. Pour un territoire, la stratégie de développement de cette économie peut se décliner autour de deux axes principaux : développement des services de proximité et des actions de préservation et de mise en valeur du paysage. La conjugaison de ces deux axes contribue à rendre le territoire attractif. Aujourd'hui, pour assurer l'avenir des territoires ruraux, il faut donc tenir compte à la fois de l'évolution des modes de vie de leurs habitants et répondre aux demandes de ceux qui aspirent à s'y installer.

2.3. Nouvelles fonctions des territoires ruraux et changement des formes de l'agriculture

Lorsqu'on prend en compte le renouvellement des fonctions des territoires ruraux, force est de se demander si et comment cela modifie l'agriculture. Voit-on apparaître de nouvelles pratiques agricoles qui répondraient aux attentes environnementales ou paysagères, de nouveaux produits à insérer dans le marché en circuits courts ou de proximité, de nouvelles spéculations, parmi lesquelles l'accueil ? Voit-on aussi apparaître de nouvelles manières d'être agriculteur, une redéfinition des contours du métier ? C'est en partie ce que portent les adhérents d'Accueil Paysan lorsqu'ils se définissent entre eux et pour leurs interlocuteurs comme « paysans », mettant en avant leur relation au territoire d'ancrage de l'activité avant l'activité elle-même, et c'est aussi ce qu'ils envisagent lorsqu'ils se mettent en quête de la reconnaissance d'un métier qu'ils nomment « paysan-accueillant-aménageur ».

Figure 1 : Nouvelles fonctions des territoires et diversification de l'agriculture



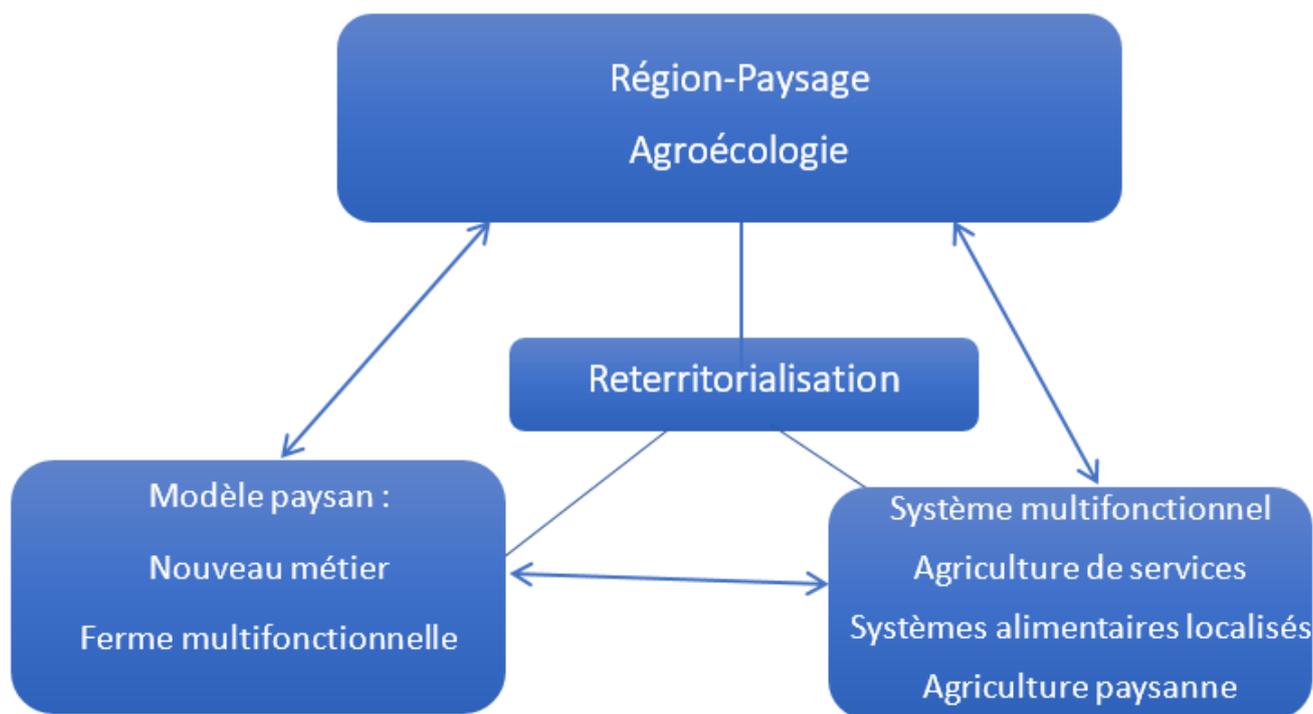
B. Mondy, A. Terrieux d'après L. Ricourt (2009)

L'apparition de nouvelles fonctions des territoires ruraux permet la diversification de l'activité agricole. Par exemple, en prenant en compte la fonction résidentielle, on peut proposer de nouveaux produits aux nouveaux voisins ; on peut aussi exploiter la fonction récréative en utilisant les aménités paysagères et l'envie de campagne ; ou encore exploiter les fonctions de nature dans des espaces qui peuvent être des réserves de biodiversité par exemple, ou de préservation de ressources (zones humides par ex.). Cette diversification prend aussi des formes variées selon ceux qui la pratiquent, par exemple il peut exister une combinaison complexe d'activités dans certaines fermes, d'autres choisissant de ne se saisir que d'une forme de diversification comme la vente directe. L'un des nombreux enjeux de la mise en place de ces nouvelles activités est la création d'emplois, notamment féminins, ou a minima de rendre visible une quantité de travail jusqu'alors invisibilisée par l'absence d'un statut.

Mais le corollaire de cette évolution est aussi la reconnaissance d'une extension de l'activité agricole et de ce fait un accroissement du nombre de compétences professionnelles nécessaires pour y faire face.

Par surcroît, cette diversification, accompagne une forme de reterritorialisation fondée sur une participation accrue à un tissu économique généré par les attentes locales et pouvant déboucher sur un accroissement des relations sociales localisées. La question de la reterritorialisation met l'accent sur plusieurs aspects : sur la question alimentaire et la qualité des produits d'abord, sur l'importante et nécessaire nécessité d'enrayer les dégradations environnementales et paysagères ensuite, mais aussi sur les disparités foncières et sociales, sur la situation des paysanneries en raison d'un dispositif professionnel et de production agricole marqué par le productivisme, l'agrandissement des exploitations et le libre-échange.

Figure 2 : La reterritorialisation des fermes paysannes



B. Mondy, A. Terrieux d'après L. Rieutort (2009)

Ainsi, comme le montre Mundler (2015), on voit se développer deux modèles concurrents du développement agricole, l'un sectoriel, où « prévaut la possibilité de reproduction de l'agriculture à partir des revenus de l'activité agricole », l'autre territorial « où prévaut la capacité d'un système social localisé à maintenir un tissu social et économique sur son territoire et à protéger ses ressources naturelles », cette évolution met en tension aussi bien les acteurs de l'agriculture que les institutions territoriales. Le modèle sectoriel repose sur l'accroissement de la production, l'amélioration de la compétitivité dans les produits standard, et la spécialisation. Il est l'héritier d'une agriculture qui concentre l'essentiel des aides publiques. Ses critères d'excellence restent essentiellement liés aux performances techniques et à l'agrandissement des exploitations. Dans ce modèle, les agriculteurs assignent comme rôle premier à l'activité agricole de fournir un revenu professionnel. Cette manière de concevoir l'agriculture est très fortement portée par les organisations de défense professionnelle et le syndicalisme majoritaire.

Le modèle territorial repose sur une intégration plus nette de l'agriculture dans un système élargi de revenus et d'activités pour les ménages et dans une insertion territoriale plus forte de ces activités. La forte territorialisation des systèmes d'activité repose aussi sur un lien accru aux marchés locaux (de l'emploi ou des produits) et sur leur patrimonialisation. La multifonctionnalité à laquelle ils s'adossent se traduit par la combinaison de dimensions sociales (contribution à l'emploi rural), patrimoniales (valorisation des savoirs locaux, produits de terroir) et environnementales (entretien des paysages, ...).

L'opposition et le conflit entre ces deux modèles de développement agricole est flagrant aujourd'hui : l'agriculture dite « professionnelles » correspondant au modèle de l'exploitation familiale à deux UTH construit dans les années 1960 quand l'agriculture diversifiée (la transformation, la vente directe et l'agritourisme ...) et pluriactive (combinaison d'activités), est apparue dans les années 70/80 et a peu à peu évolué vers de véritables systèmes d'activité. (Rémy, 1987).

La reconnaissance de la pertinence et la légitimité de la notion de multifonctionnalité ainsi que l'intérêt pour certaines formes d'agriculture estimées jusqu'alors marginales est évidente. Si la reconnaissance de la multifonctionnalité se traduit par un élargissement de la définition légale de ce qu'est l'agriculture, cela n'entraîne pas automatiquement, une meilleure reconnaissance en termes d'activité et de métier.

Les territoires ruraux sont aujourd'hui le cadre de nouvelles transactions sociales desquelles émergent de nouveaux enjeux pour les agriculteurs. La légitimité du modèle sectoriel et de l'intensification constante de l'exploitation des terres est remise en cause, ainsi que le recours croissant aux intrants, ou l'artificialisation du milieu naturel en vue d'une compétitivité économique du secteur agricole fondée sur une croissance continue en volume de la production ne trouve plus si facilement un écho positif dans la société française. Cette remise en cause n'est plus seulement cantonnée aux populations urbaines,

l'arrivée de nouvelles populations dans les territoires ruraux a rapproché, au propre comme au figuré, ces questions des agriculteurs. Les revendications ne sont pas uniquement négatives, on voit émerger une forte demande d'amélioration de la qualité des produits, des modes de production agricole respectueux de bonnes pratiques agricoles, par la volonté des consommateurs de « consommer autrement » en faisant appel à des produits locaux issus de de préférence de l'agriculture paysanne ou biologique.

Cette reterritorialisation est due en grande partie à la mise en valeur des nouvelles ressources du milieu rural, au développement de « services fermiers » (Muller, 1991) et d'une « agriculture de services », mais aussi à l'application primordiale et grandissante des principes de l'agroécologie. Dans le cadre du réseau Accueil paysan, il est patent que l'activité d'accueil permet le développement d'une médiation entre accueillants et accueillis autour des questions de qualité alimentaire, paysagère et environnementale, de protection des ressources naturelles, d'agroécologie.



3. LES CHANGEMENTS À L'ECHELLE DE LA FERME

Dans le cadre de territoires ruraux dont on reconnaît la multifonctionnalité, la conduite des activités à l'échelle de la ferme peut connaître de nouveaux développements amenant à construire un autre modèle d'exploitation et, à terme, un nouveau métier.

3.1. L'agriculture multifonctionnelle

Le concept d'agriculture multifonctionnelle acquiert une reconnaissance internationale en 1992 lors du Sommet de Rio, au côté de celui de développement durable. Il vise à reconnaître de façon explicite la production d'aménités jointes à la production agricole. On peut considérer que l'agriculture a toujours été multifonctionnelle, car elle dépasse la production de « biens », et génère aussi la production de « liens » (sociaux, territoriaux, ...) et remplit d'autres fonctions que la production (sécurité alimentaire, maintien de structures sociales, emplois, services, préservation du patrimoine et des biotopes...), mais il s'agissait de le reconnaître et le légitimer.

Le terme de multifonctionnalité permet de redéfinir la place et les finalités de l'agriculture, tout en rendant le métier d'agriculteur plus complexe. Le Ministère de l'agriculture (1999) traduit les attentes internationales : « La multifonctionnalité de l'agriculture correspond à la réalité d'une activité agricole bien conduite, qui contribue en même temps à la production agricole, mais aussi à la protection et au renouvellement des ressources naturelles, à l'équilibre du territoire et à l'emploi ».

La multifonctionnalité de l'agriculture se traduit souvent par des productions et des activités connexes comme l'accueil, le tourisme à la ferme, la transformation des produits, la vente directe, ou plus récemment la production de services

écosystémiques (rôle positif joué par des bonnes pratiques agricoles dans le fonctionnement des écosystèmes) et agroécologiques (paysages, préservation des ressources naturelles). La multifonctionnalité sonne alors aussi comme « une interpellation à renouveler le cadre d'analyse » (Barthelemy et Nieddu, 2004).

Parler d'agriculture multifonctionnelle sous-entend que l'activité agricole ne remplit pas uniquement la fonction de production primaire mais englobe également des fonctions liées à l'environnement, à l'économie et au territoire. Ces fonctions sont produites « par surcroît », à l'occasion de la production primaire, elles peuvent être de bonne qualité, par exemple un paysage qui correspond aux canons esthétiques, ou au contraire être de piètre qualité, par exemple en générant des pollutions ou un paysage laid.

Mais la reconnaissance de la multifonctionnalité permet à l'agriculteur de s'engager dans la production volontaire d'éléments connexes à la production agricole comme le tourisme à la ferme, la transformation à la ferme, la vente directe, l'exploitation de l'économie résidentielle et présente ou encore la production et l'usage de services écosystémiques (par exemple, le rôle positif joué par les cultures associées et les bonnes pratiques agricoles dans le fonctionnement des agrosystèmes et des écosystèmes).

Par ce biais, l'agriculture multifonctionnelle joue un rôle primordial sur le plan social, en permettant le maintien d'un nombre important d'exploitations et donc d'emplois. Ce sont notamment des exploitations de taille modeste, économiquement efficaces et susceptible de contribuer à un rééquilibrage démographique et économique des territoires, grâce à l'agrégation de valeur ajoutée et la vente de services. Le devenir des territoires ruraux et l'agriculture multifonctionnelle sont de ce fait étroitement liés. Un développement agricole qui ne se préoccupe que de la fonction de production peut s'organiser dans des logiques de filières en ne tenant aucun compte des besoins des territoires, « mais la multifonctionnalité ne peut s'exprimer que si les services proposés s'intègrent à la cohérence de territoires variés, qui ne peuvent être définis a priori » (Dufour, Bernard et Angelucci, 2003). Le développement de la multifonctionnalité ne résulte donc pas seulement d'une réponse de l'agriculture à une demande plus ou moins explicite de la société, mais s'inscrit dans un processus d'innovation en lien avec le territoire et les demandes perçues par chacun.

On ne peut que constater que de nombreux espaces ruraux profitent d'un dynamisme résidentiel ou d'une attractivité touristique qui, conjugués à des fonctions agricoles tournées vers l'innovation, maintiennent et favorisent des formes de multifonctionnalité agricole et territoriale.

3.2. La ferme multifonctionnelle

La multifonctionnalité va se traduire dans le cadre de la ferme au travers des activités et des aménités liées à l'acte de production (préservation de la biodiversité, entretien des paysages, entretien des ressources et du milieu naturel, emplois, ...) mais aussi au travers des activités liées aux formes de diversification (accueil, circuits courts, restauration, activités de loisirs...) le plus souvent liées à une forte insertion territoriale synonyme parfois de poly-activité pour les membres du collectif de travail.

Dans le cadre du réseau Accueil Paysan, les enquêtés traduisent la multifonctionnalité des fermes comme l'un des moyens d'atteindre les objectifs de l'agriculture paysanne, à laquelle ils se réfèrent communément, ou plus récemment, comme leur manière d'avoir une action agroécologique. Ils pensent en effet que cette stratégie de développement de la ferme permet à la fois de garantir un meilleur respect de l'environnement, un lien plus important au territoire d'implantation, mais aussi aux populations urbaines qui forment une part importante de la clientèle. C'est aussi une manière de permettre des installations innovantes et progressives qui favorisent le maintien de fermes de taille moyenne et la création d'emplois contribuant ainsi au rééquilibrage démographique et au développement économique des territoires ruraux. Au moment où la viabilité sociale et économique des fermes est de plus en plus menacée, l'agriculture multifonctionnelle est une option à prendre en considération. En diversifiant leurs activités, les paysans, ou les agriculteurs, peuvent s'assurer de nouvelles sources de revenus, tout en assurant, gérant et promouvant le patrimoine culturel et naturel de leur territoire. « La ferme paysanne multifonctionnelle » est donc conçue et caractérisée comme une entreprise rurale possédant une flexibilité assumée reposant sur des produits diversifiés ou des combinaisons d'activités performantes.

Les fermes du réseau Accueil Paysan qui sont construites sur le principe de la multifonctionnalité reposent sur la possibilité de générer de nouvelles activités économiques qui dégagent des revenus alternatifs et complémentaires grâce aux fonctions d'accueil et créent des emplois. Ces fermes multifonctionnelles mettent en évidence une nouvelle manière de concevoir l'entrepreneuriat agricole et le métier de paysan. Elles conjuguent activité de production agricole, activité d'accueil, activités de gestion environnementale et sont à la fois tournées vers l'innovation sociale et le développement territorial.

Figure 3: Les objectifs de la ferme paysanne multifonctionnelle



4. LE SYSTEME D'ACTIVITE, UN OUTIL POUR PENSER ET METTRE EN ŒUVRE LA MULTIFONCTIONNALITE ET L'AGROECOLOGIE

« La notion de multifonctionnalité de l'agriculture invite les agriculteurs à définir de nouvelles finalités à leur métier et à inscrire leurs activités agricoles dans une logique de développement territorial intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales et dépassant les limites du système d'exploitation » (Deverre, 2002)

4.1. La ferme (multifonctionnelle, diversifiée, paysanne) pensée comme une combinaison d'activités agri-rurales

La multifonctionnalité des fermes nécessite un renouvellement des cadres d'analyse pour comprendre le fonctionnement de ces exploitations agricoles mais aussi rurales, et un renouvellement des modèles politiques et sociaux pour les faire reconnaître. Ceci nous invite donc à questionner la combinaison d'activités professionnelles qui les caractérise.

La ferme insérée dans une dynamique de services est multifonctionnelle. La fourniture de services rend parfois plus floue la définition des activités, dont la gestion est plus flexible que dans le cadre de la stricte production primaire mais aussi plus ouverte sur l'extérieur et les attentes du territoire dans lequel elle s'insère.

Comme le notent Mundler et Rémy (2012), ce type de ferme a des « pratiques qui visent à reconquérir l'autonomie de l'exploitation paysanne », il s'agit plus particulièrement des activités de transformation, de

commercialisation et d'accueil sur les exploitations, recensées dans le Recensement agricole de 2010 sous le terme « d'activités de diversification ».

Baby (2014), précise toutefois que « la définition de la notion « agricole » de l'activité, diffère selon qu'elle est du domaine juridique, social, fiscal. Selon le classement de l'activité en diversification ou pluriactivité ». Les outils juridiques dont nous disposons actuellement apparaissent souvent comme des freins, en ce sens qu'ils cloisonnent les activités, confinent les alliances à la constitution de sociétés difficiles à faire évoluer ou à transmettre. En effet les statuts juridique, fiscal et social de la ferme diversifiée déterminent les droits et obligations de l'exploitant agricole. Ceux-ci auront des conséquences financières, administratives, statutaires et comptables sur la gestion de l'entreprise et de ses différentes composantes en termes d'activités ainsi que des conséquences en matière sociale.

Mundler et Rémy (id.) rappellent de leur côté que « pour les femmes qui n'ont pas renoncé à l'agriculture, l'investissement dans ces activités a souvent été un moyen de se réaliser dans un projet qui leur était propre. » En faisant cela, ils relèvent notamment l'importance du « modèle familial » dans l'agriculture.

La reconnaissance des systèmes activité devient donc un enjeu d'importance pour le tissu économique du milieu rural. Des expériences ont été mises en place localement, par exemple en région Rhône-Alpes dans les années 2010, avec la reconnaissance de l'« agriruralité »⁵ qui a permis l'attribution d'aides publiques « en faveur des entreprises agri-rurales, celles-ci étant définies par l'existence d'une combinaison d'activités dont l'une est obligatoirement agricole l'autre (ou les autres) se situant ou non dans le prolongement de celle-ci. » Ce soutien s'est inscrit dans une approche solidaire du développement local valorisant les projets innovants et multifonctionnels reposant sur la proximité et la fourniture de services territorialisés.

Toutefois, la définition de l'activité agricole continue à poser question. Elle a fait l'objet de débats entre groupes socioprofessionnels après une tentative d'élargissement de sa définition au moment de la discussion de la Loi d'Orientation Agricole de 1999. Si l'exploitation rurale est plus particulièrement fondée sur « l'intégration d'activités et de services » (transformation, vente, accueil sous diverses formes), l'entreprise territoriale et la ferme paysanne multifonctionnelle, semble parfois se construire aussi et se développer sur l'extension d'activités « hors du socle foncier » de l'exploitation proprement dite : « L'entreprise rurale symbolise les avantages d'une flexibilité assumée dans un contexte de régression de l'agriculture. L'entreprise rurale est encouragée pour sa compétitivité, sa réactivité et sa capacité à conquérir des niches assises sur des produits diversifiés ou sur des combinaisons d'activités performantes. » (Mundler, Rémy, *ibid.*) Les questions qui se posent alors sont celles de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance de l'entreprise rurale, de « la frontière entre les métiers et les statuts professionnels et celles de la détermination du périmètre de l'exploitation agricole avec celle de la famille dite agricole », la famille, si elle reste souvent prégnante dans le groupe des enquêtés installés de longue date, est de plus en plus fréquemment remplacée par un collectif de travail d'associés, adossé à une forme sociétaire d'exploitation.

4.2. Renouveler l'approche par le « système d'activité »

La combinaison d'activités agri-rurales au sein de la ferme démontre sa pertinence économique, et dans le cadre du collectif de travail elle « fait système » et contribue à modifier le regard porté sur l'exploitation agricole.

Le « système d'activité » va se définir comme un ensemble « dynamique et structuré d'activités en interaction » (Gasselin et al., 2014) mis en œuvre par un acteur ou une entité sociale en mobilisant des ressources disponibles dans un environnement territorial, écologique et social donné, quand le « système de production d'une exploitation » se définit par la combinaison de ses activités productives et de ses moyens de production. Le « système de production » comme le note P. Brossier (1987) devient alors « le résultat de plusieurs combinaisons et se rapporte à l'ensemble de l'exploitation : un agencement particulier des facteurs de production, des choix techniques, une combinaison des productions ».

À l'heure où se développent de multiples formes d'agriculture (durable, paysanne, de conservation, intensive...) nous sommes confrontés à des systèmes de production très différents, mais aussi à des « systèmes sociaux de production » distincts (Allaire, Blanc 1978).

L'analyse du seul système de production rend donc difficile la prise en compte des attentes en termes de durabilité et d'agroécologie mais aussi des liens (physiques, biologiques comme sociaux) entretenus avec le territoire au-delà des limites de l'exploitation. Le renouvellement peut venir alors d'une analyse en termes de gestion ou en s'appuyant sur la dimension sociale.

⁵ Créé en région Rhône-Alpes, l'agriruralité, est décrite en 2005 par la Plate-Forme régionale développement rural, PSDR pour faire face aux difficultés de reprise et d'installation agricole « classique », de crise des modèles traditionnels, de forte tension sur le foncier ainsi que de nouvelles opportunités de marché. *Revue CreActE*, (juin 2014).

Les Anglo-saxons, utilisent le concept de « Farming System » qui met l'accent sur l'étude du fonctionnement des petites unités de production où la famille joue un rôle essentiel (Fresco, 1984 ; D. Pillot, 1985). Cette démarche repose sur l'hypothèse implicite que le changement progressif dans une direction économique favorable est possible et souhaitable pour les agriculteurs (Brossier, idem). Le développement du concept de « nouveaux systèmes d'exploitation » apparaît, et le système se définit alors comme « un ensemble possédant une structure constituant un ensemble cohérent ». La démarche systémique en arrive donc aujourd'hui à considérer « qu'une exploitation agricole n'est pas la simple juxtaposition d'ateliers de production, ni l'addition de moyens techniques de production » mais relève plutôt d'une stratégie d'adaptation et d'innovation ...

Dès lors, on en arrive à considérer le « système famille-exploitation » (Marshall, 1981), c'est-à-dire l'ensemble constitué par l'exploitation (le système de production) et la famille (le groupe familial). La théorie du système appliquée à l'étude des problèmes de l'agriculture se traduit par une prise en compte de l'environnement rendue obligatoire par l'adoption du principe de multifonctionnalité (écologique, économique, politique et social), par la nécessité d'étudier ce que font les agriculteurs (leurs pratiques) plutôt que ce qu'ils devraient faire, et la nécessité d'avoir une approche pluridisciplinaire.

Ce rappel historique de l'enrichissement de l'approche scientifique montre que le seul « système de production » ne permet pas de rendre compte du fonctionnement des « système d'exploitation » des fermes, ce qui justifie le développement du concept de « système d'activité ». Gasselin et al (id.) montrent comment la définition du système d'activité permet de dépasser les limites du système de production antérieur et d'avancer en matière de développement. L'originalité de cette approche permet de mieux comprendre la principale caractéristique du système d'activité, qui réside dans le fait de « combiner plusieurs activités agricoles et non agricoles » au niveau familial. « Dans le monde entier, de très nombreux auteurs constatent d'ailleurs l'importance des combinaisons d'activités dans et autour de l'activité agricole et

de l'exploitation agricole (Laurent et al., 1998; Ellis, 2000; de Janvry et al., 2005; Malézieux et Moustier, 2005; Dufumier, 2006; Haggblade et al., 2007). De cette observation d'une diversification des productions et des activités découle des enjeux de connaissance mais aussi des défis politiques et opérationnels. » (Gasselin et al., ibid.).

En effet en utilisant la notion d'enchâssement de l'économique dans les territoires et dans le social (Polanyi, 1983) on voit que les activités produisent, selon leur nature et leur degré d'enchâssement, du numéraire, des biens de consommation, du lien social, des emplois, des activités complémentaires (Gaillard et Sourisseau, 2009).

4.3. Qu'est-ce qui différencie le système d'activité⁶ du système de production ?

Un système d'activité est une représentation abstraite de la combinaison des activités effectivement mises en œuvre au sein de la ferme par l'agriculteur seul ou un collectif de travail, qui ne se résume pas toujours à la famille. Les attentes de la société envers l'agriculture et les territoires ruraux ont changé, ce qui a permis de développer une offre de services complémentaires à la production primaire, le système d'activité permet d'intégrer de nouvelles activités, par exemple de services. Le système de production, défini comme la combinaison (en nature et proportion) des activités productives et des moyens de production, tend à resserrer l'analyse aux modalités de décision liées à la réalisation de la fourniture de biens alimentaires et non-alimentaires d'origine agricole, dans lesquels entrent peu les éléments liés à la durabilité des systèmes d'exploitation et la multifonctionnalité de l'agriculture et ce d'autant plus que les effets s'en font sentir en-dehors des limites de l'exploitation. De la confrontation entre ces deux méthodes d'analyse de l'activité systèmes découlent des enjeux opérationnels, d'adaptation de connaissances, et des défis politiques

⁶ Le mot « activité » est toujours employé au singulier lorsqu'il est associé à celui de « système », comme dans « système de production agricole » (Vaillant, 2013).

Le système d'activité se veut à la fois un « système économique » et un « système entrepreneurial » qui tire sa viabilité de la combinaison de plusieurs activités interdépendantes et de nature différente, (productions agricoles, accueil, services...). C'est aussi une combinaison maîtrisée entre « projet de vie » et « projet entrepreneurial » en milieu rural. Il permet d'organiser la réponse du projet mis en place aux contraintes et attentes du territoire, aux ressources disponibles, aux contraintes familiales, à l'adaptation au collectif de travail et autres projets personnels.

Le concept de « système d'activité » nous invite à réviser nos anciennes représentations pour considérer « la ferme » comme le maillon d'une combinaison d'activités, de ressources et d'acteurs dans un contexte territorial

Il permet aussi d'évaluer la ferme multifonctionnelle selon de nouveaux critères :

- en examinant les interactions entre les activités, les ressources mobilisées, le système et son environnement
- en mesurant l'efficacité de la combinaison d'activités au niveau des fermes en termes d'emplois et de revenus
- en interrogeant la trajectoire de l'exploitation et son adéquation avec le projet de vie de chacun et avec les valeurs développées par les parties prenantes.

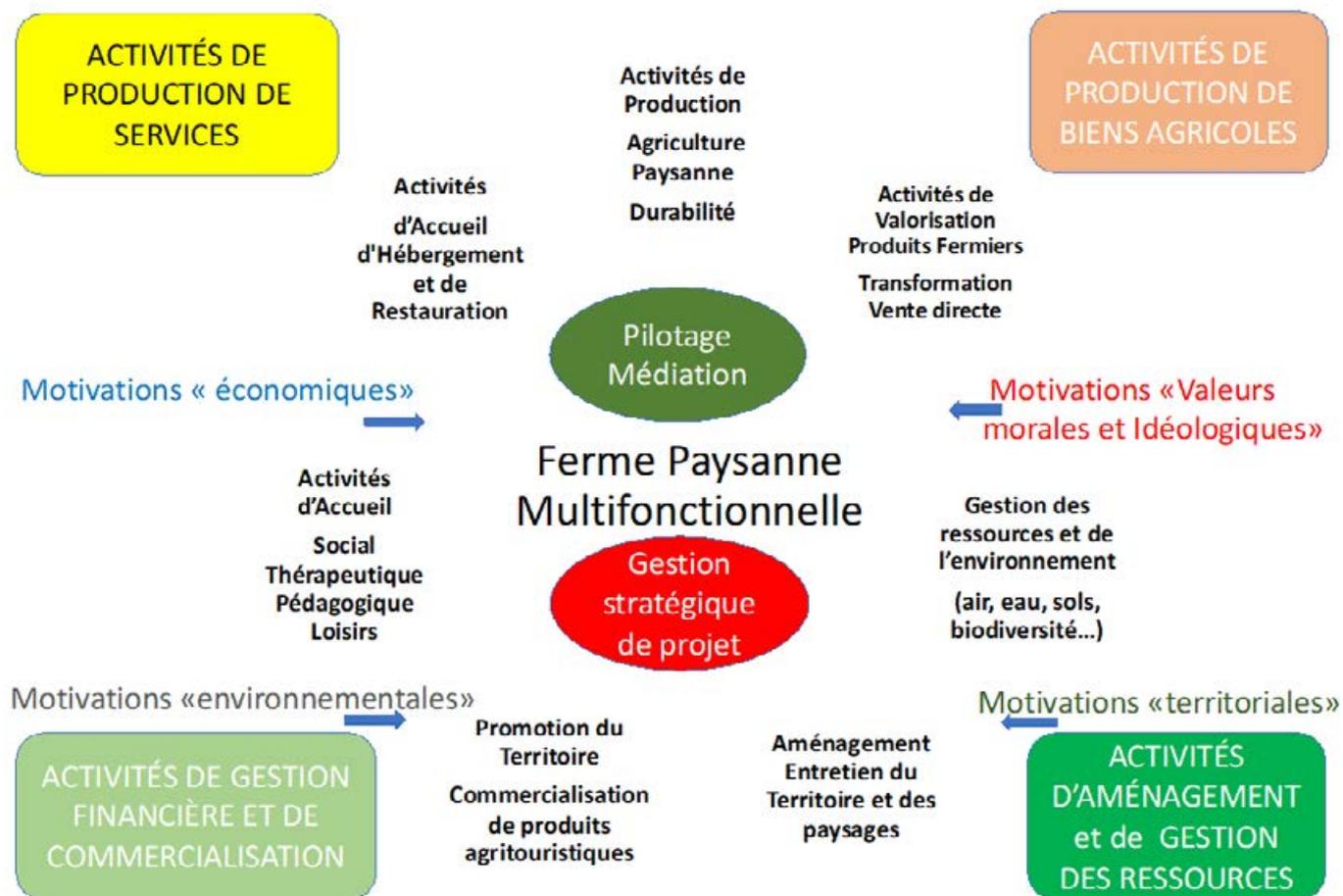
Les mutations et les recompositions de l'exploitation agricole permettent de présenter la « ferme paysanne multifonctionnelle » et son « système d'activité » comme un ensemble dynamique et structuré d'activités en interaction mobilisant des ressources disponibles dans un environnement territorial, écologique et social donné. Le « système d'activité » peut donc être utilisé comme outil heuristique d'analyse et de compréhension des pratiques paysannes, mais il peut aussi être mobilisé dans une démarche d'accompagnement voire de formation.

4.4. Les « système d'activité » et l'appui à l'installation

Alors même que la démographie agricole montre l'impérieuse nécessité d'organiser un renouvellement générationnel, les installations agricoles dans un cadre familial sont en constante diminution quand les installations dites Hors Cadre Familial (HCF), ont doublé en 10 ans au niveau national et représentent aujourd'hui plus de 30% des installations chez les - 40 ans, et sont majoritaires chez les + 40ans (MSA). Cette situation est aussi attestée par l'enquête que nous avons conduite au sein du réseau Accueil Paysan.

Le renouvellement des générations en agriculture doit donc nécessairement compter sur de nouveaux actifs, en majorité extérieurs au monde agricole. Dans leur trajectoire d'installation ces nouveaux venus peinent souvent à accéder au foncier, voire à d'autres formes de capital, et par ailleurs leurs expériences professionnelles antérieures, leurs valeurs, les incitent souvent à développer des projets d'installation qui relèvent davantage du système d'activité que du système de production. En résumé, aujourd'hui une bonne part, voire la majorité, des installations se fait hors cadre familial, sur des fermes en système d'activité et de façon progressive. Pourtant Le Blanc (2011) remarque que les Commissions départementales d'orientation agricole peinent à soutenir ce type de projet car « le mode d'appréciation des projets est aujourd'hui inadapté à la réalité : le Plan de développement de l'exploitation que le jeune agriculteur doit présenter pour appuyer son projet est adossé à des références technico-économiques standard qui ne prennent pas en compte les modes de valorisation des produits par la transformation et la vente directe; et surtout, les revenus non agricoles, pourtant essentiels dans les combinaisons d'activités qui caractérisent l'installation progressive, ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu disponible au bout de trois ans ».

Figure 5 : Le système d'activité de la ferme paysanne multifonctionnelle



Toutefois, la réalité des publics en parcours d'installation amène à questionner la nécessité de leur accompagnement. Il semble nécessaire de demander la création de dispositifs originaux de formation en lien avec les établissements de formation et dans le même temps une démarche d'accompagnement des projets devient essentielle que les réseaux associatifs de développement (par exemple le réseau InPACT) peuvent assurer cette mission avec l'appui du Ministère de l'Agriculture.

5. UN NOUVEAU METIER : PAYSAN-ACCUEILLANT-AMENAGEUR

« La légitimité du statut d'agriculteur s'est fondée et affirmée au travers des débats concernant la forme économique et sociale la plus souhaitable pour la société » (Rémy, 1987)

Comme nous venons de le montrer, les demandes sociales adressées aujourd'hui à l'agriculture et aux agriculteurs sont multiples et justifient qu'on y réponde par de nouvelles formes et projets de développement agricole et rural, l'élaboration de systèmes d'activité plus complexes, et la reconstruction d'identités professionnelles.

Pour rejoindre ce mouvement, il est donc nécessaire que les agriculteurs acquièrent de nouvelles compétences, mais c'est aussi une occasion pour repenser le métier d'agriculteur et la place de l'agriculture dans le territoire, voire encore pour dessiner les contours d'un nouveau métier qui contribue au projet agroécologique et que la FNAP dénomme « paysan-accueillant-aménageur ».

La reconstruction des identités professionnelles autour de la multifonctionnalité et de la durabilité de l'agriculture est actuellement en cours. Les modifications de dénomination du métier qui vont du paysan ou du cultivateur, à l'agriculteur ou l'exploitant agricole témoignent de sa transformation profonde au cours du temps. Aujourd'hui de nouvelles fonctions, de nouvelles pratiques, de nouveaux savoirs et de nouvelles finalités en matière de production et de développement territorial se font jour et remettent en question ce métier.

5.1. Impact de la multifonctionnalité et de l'agroécologie sur le métier

La reconnaissance de la multifonctionnalité est un nouvel enjeu pour l'agriculture, elle interroge aussi le métier d'agriculteur, ses finalités, les normes et les pratiques professionnelles, ainsi que les références techniques. Au-delà des opportunités économiques, elle pourrait avoir pour conséquence d'offrir de nouvelles dimensions, mais aussi une légitimité nouvelle à ceux qui exercent une activité agricole et désirent en faire délibérément une composante de leur métier.

La multifonctionnalité implique une remise en question du métier d'agriculteur, car elle modifie les finalités de la production ainsi que la nature des liens entre les agriculteurs et la société, interrogeant la capacité des groupes et des individus à transformer leur système de normes.

Les besoins de la société ont évolué avec le temps et l'évolution de la conjoncture. Aujourd'hui il est indéniable que les besoins en matière de qualité agroalimentaire, d'accueil, d'espaces de nature et d'authenticité exprimé par les citoyens appellent des réponses rapides. Par ailleurs les besoins actuels des populations urbaines rejoignent les préoccupations en matière de développement rural exprimé par les agriculteurs et les ruraux (création d'emplois, maintiens des services en milieu rural, nouveaux équilibres en matière de développement...).

Ces demandes sociales amènent à reconsidérer les types de production agricole, la façon de produire, le rôle de l'agriculture dans les espaces ruraux, ce qui aboutit à repenser le métier d'agriculteur.

Ce qui veut dire que la profession agricole comme le Ministère de l'agriculture doivent impérativement ouvrir un débat et une réflexion approfondie sur la place au sein du métier de ces demandes et des nouvelles pratiques qui y répondent. En effet, si l'on reconnaît une extension de l'activité agricole il n'est pas possible de conserver une définition étroite et restreinte du métier.

Face au modèle dominant représenté par l'agriculture « conventionnelle » intégrée aux filières et réduite à la seule fonction de production, l'évolution des « systèmes d'activité » professionnels devrait conduire, dans un nouveau contexte de développement agricole durable et territorial, à la mise en débat des normes professionnelles du métier d'agriculteur et à l'élaboration de nouveaux modèles professionnels.



5.2. Un nouveau modèle professionnel agricole ?

Depuis Henri Mendras, la sociologie rurale s'est attachée à essayer de comprendre comment a pu émerger une nouvelle catégorie socio-professionnelle, celle des agriculteurs. Avec « la fin des paysans » le passage d'une société paysanne à une agriculture professionnelle résulte de la mutation agricole des Trente glorieuses. Dans le même temps, l'histoire politique, dans les travaux d'Eugen Weber, montre que c'est aussi l'aboutissement d'un processus entamé dès la fin du XIX^{ème} siècle.

5.2.1. Approche historique

Les modifications d'appellation qui vont de l'évolution du métier de paysan ou de cultivateur, à celui d'agriculteur ou d'exploitant témoignent de sa transformation profonde au cours du temps. Elles montrent aussi que les définitions successives des métiers nommés différemment à chaque étape, résultent de constructions sociales et politiques, voire statistiques. Aujourd'hui de nouvelles fonctions, de nouvelles pratiques et de nouvelles finalités en matière de production et de développement territorial se font jour qui devraient susciter l'apparition d'une nouvelle appellation du métier.

À l'origine, le terme de paysan qualifiait celui qui vivait à la campagne, sans préjuger de ses activités. À la veille de la Révolution française, 80 % de la population française est rurale, mais on distingue alors en son sein ceux qui pratiquent l'agriculture, qualifiés de paysans, soit 60 % des ruraux, les 40 % restant vivent de l'artisanat et de l'industrie.

Cultivateur est ensuite utilisé à l'entrée métier des registres d'état civil au XIX^{ème} siècle que l'on soit propriétaire-exploitant, fermier ou métayer, le terme est utilisé jusqu'au recensement de la population de 1954, où il est supplanté par celui d'actif agricole.

Au cours des années 1950, le terme d'agriculteur commence à être revendiqué par le CNJA ou le FNSEA pour signifier la professionnalisation des personnes et la modernisation des activités.

Le terme d'agriculteur est alors employé pour désigner non pas celui qui vit à la campagne mais le « métier » de celui qui cultive. Un agriculteur, une agricultrice procède « professionnellement » à la mise en culture. Le terme « d'exploitant agricole » lui-même, ne s'est imposé qu'avec l'agro-industrie au cours des années 1960, on ne travaille plus la terre on « l'exploite ». « Les agriculteurs attachés à ces modèles professionnel et industriel considèrent que le métier est réservé à ceux qui sont nés dans ce milieu. » (Dufour et al., 2007)

Les « agriculteurs entrepreneurs conventionnels » considèrent que la finalité de leur métier n'est plus de bien travailler pour bien produire, mais que l'important aujourd'hui est de gérer leur activité uniquement dans le but de produire au maximum et de vendre. La « maîtrise de la technique » est considérée comme indispensable pour réussir, et la « performance économique » (en termes de volumes de production) est perçue comme un critère d'efficacité.

Au tournant des années 1980, la qualification « d'exploitant rural » qui intègre la fonction de production agricole dans un système complexe incluant commercialisation, offre de services ou de production artisanale. Au cœur des savoir-faire essentiels ne se trouve pas la « production à outrance » mais plutôt la maîtrise du projet, de la technique et la gestion d'une production de qualité et de services adaptés au contexte (Muller, 1987).

5.2.2. Perspectives actuelles

Aujourd'hui, le constat de l'hétérogénéité des structures et des pratiques, et la permanence de la pluriactivité alimentent de nouvelles réflexions sur le métier, notamment sur la diversité de ses formes. Il se dégage aujourd'hui plusieurs profils correspondant à la diversité des recompositions des métiers de l'agriculture, des formes d'exploitation agricole et des familles et des collectifs agricoles. De nouveaux modes de production garantissant le maintien d'une agriculture à taille humaine, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, comme de l'homme et des territoires

sont aujourd'hui plébiscités, l'agriculture durable, l'agriculture biologique, l'agriculture paysanne sont aujourd'hui pensées comme bénéfiques pour l'environnement et riches en main-d'œuvre, comme le sont en termes d'accueil, l'écotourisme, le tourisme durable ou le tourisme solidaire.

Ces nouvelles approches du développement sont valorisées car elles allient expertise, sens éthique et appréhension systémique des problèmes. Ces comportements positifs et les nouveaux concepts qui chapeautent la production, la logistique et la qualité des produits agricoles et alimentaires, mais aussi des rencontres et des activités d'accueil tiennent pleinement compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, tout en répondant aux besoins et aux attentes sociales.

La reconstruction des identités professionnelles autour de la multifonctionnalité de l'agriculture est actuellement en cours. L'enquête que nous avons conduite auprès des adhérents d'Accueil Paysan, montre leur attachement à la production des services liés à l'accueil pour répondre à une forte demande sociale, souvent combinée avec la transformation et la vente dans des circuits de proximité. Ils s'enrichissent des contacts avec la clientèle des accueillis auprès de laquelle ils réalisent une activité de médiation qui concerne leurs pratiques agricoles, alimentaires et d'accueil, mais permet aussi de valoriser les ressources du territoire. Les adhérents d'Accueil Paysan, sont fortement insérés dans leurs territoires au quotidien aussi par le biais d'engagements associatifs variés, mais aussi via des mandats locaux. En ce sens, ils renouvellent l'acception du paysan comme habitant de territoires ruraux, mais la FNAP tient aussi à faire évoluer et reconnaître la professionnalité de ses adhérents par l'ajout des deux termes d'accueillant et d'aménageur à l'appellation de paysan.

5.3. La reconnaissance du métier de « paysan-accueillant-aménageur » : la mise à l'épreuve de la professionnalisation

De l'état de paysan au statut d'agriculteur, l'activité agricole est devenue une profession, de dépositaires d'un patrimoine, les agriculteurs sont devenus usagers, exploitant, puis gestionnaires de ressources agricoles, territoriales et environnementales.

Aujourd'hui la reconnaissance du statut de « Paysan/accueillant/aménageur » et son inscription dans le code rural doit reconnaître la combinaison particulière des activités et permettre aux futurs agriculteurs de les intégrer aisément dans leur projet d'installation.

Pour délimiter les contours de ce métier, nous avons inventorié les compétences qu'il nécessite en analysant les activités décrites au cours de l'enquête sous la forme d'un système, de manière à inventorier

des compétences spécifiques et complémentaires. Par la suite nous avons proposé leur hiérarchisation au sein d'un plan de formation.

Il en ressort que le « paysan-accueillant-aménageur » ne doit pas privilégier l'acquisition d'une compétence spécialisée, mais rester un généraliste de l'ensemble des fonctions qu'il doit exercer. L'essentiel de sa compétence consiste donc à construire un système d'exploitation de façon à ce que les différentes activités se valorisent mutuellement. C'est son aptitude à gérer et à manager la complexité de son système qui fait la difficulté de ce nouveau métier, d'autant que l'une des dimensions stratégiques de cette « compétence managériale » tient au choix délibéré et à la nécessité d'inscrire le fonctionnement de l'exploitation dans le territoire et dans un environnement lui-même complexe, car ce métier est de plus en plus soumis à de nouveaux critères d'appréciation et de modalités d'exercice qui se traduisent par de nouvelles formes de différenciations professionnelles.

Figure 6 : Référentiel de compétences du paysan-accueillant-aménageur



B.Mondy, A. Terrieux (2019)

CONCLUSION

La reconnaissance institutionnelle de la multifonctionnalité, de l'agroécologie, et l'évolution des attentes sociales demandent et légitiment inévitablement l'apparition de nouvelles identités professionnelles.

Le « système d'activité » vu comme ensemble cohérent de pratiques peut et doit influencer les politiques entrepreneuriales et de développement territorial et contribuer à renouveler les définitions de l'activité agricole mais aussi du métier d'agriculteur. La pratique de l'accueil accordée à l'agriculture paysanne, dont se revendique Accueil Paysan, permet à ses membres de dégager un revenu suffisant et stable pour eux et leur famille, mais elle nécessite l'acquisition et la maîtrise d'un ensemble de compétences qui dépassent celles qui sont reconnues dans le cadre du métier d'agriculteur. Les adhérents ont montré qu'ils peuvent s'appuyer sur la biodiversité pour produire, diversifier leurs

activités pour se prémunir des fluctuations de prix et permettent de compléter les revenus, mais cette diversification favorise aussi l'émergence de dynamiques locales. Dans un contexte où la profession agricole doit obligatoirement s'ouvrir à de nouveaux enjeux territoriaux et environnementaux, et alors que la multifonctionnalité et l'agroécologie supposent de construire de nouveaux collectifs politiques et économiques à l'échelle des territoires, deux conceptions et représentations du métier s'affrontent pourtant. La première, « l'agriculteur professionnel », fait référence à des valeurs et à une culture de métier qui l'amène à refuser d'assumer les fonctions non productives. La deuxième, que la FNAP nomme « paysan-accueillant-aménageur », se fonde en ce qui la concerne, à la fois sur une vision multifonctionnelle et agroécologique du métier et sur un système d'exploitation intégré au territoire grâce à de nouvelles modalités et formes d'organisation du travail.

BIBLIOGRAPHIE

Albaladejo C., Casabianca F., La recherche-action : Ambitions, pratiques, débats, Paris, INRA, 1997

Aubert, F. et Schmitt B. « De l'économie rurale agricole à l'économie spatiale et régionale, trente ans d'analyse des espaces ruraux », Chapitre 2 in Jeannaux P. et Perrier-Cornet P. . *Repenser l'économie rurale*, 2014, Paris, Quae,

Baby, G.« Aspects juridiques de l'agriculture de services et accompagnement des démarches entrepreneuriales multifonctionnelles », *Pour* 2014/1 (N° 221), pp. 103-115

Barthelemy D. et Nieddu M., « Multifonctionnalité et production identitaire », in Laurent C. et Rémy J. (dir.), *Cahiers de la multifonctionnalité n°7*, « Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités », 2004

Besse L., Chateignier F., Ihaddane F, « L'éducation populaire », *Savoirs*, 2016/3 (N° 42), pp. 11-49

Brossier J. , « Système et système de production : note sur ces concepts », In Systèmes de production agricole en Afrique Tropicale : 1. Approches, concepts, méthodes, *Cahiers des Sciences Humaines*, 1987, 23 (3/4), pp. 377-390

Davezies L., *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, 2008, Paris, La République des Idées, Le Seuil.

Dufour A., Bernard C. et Angelucci M-A, « Reconstruction des identités professionnelles autour de la multi-fonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais. », 2003, *Ruralia*, 12/13

Fédération Nationale Accueil Paysan-FNAP, Note d'orientation de projets, 23 avril 2015

Francis D. et al., "Agroecology: The Ecology of Food Systems ". *Journal of Sustainable Agriculture*, Vol. 22 (3), 2003, <http://www.haworthpress.com/store/product.asp?sku=J064>

François-Poncet JF. et Belot C., Le nouvel espace rural français, Rapport d'information n° 468 (2007-2008), fait au nom de la délégation à l'aménagement du territoire, déposé le 15 juillet 2008, Paris, Sénat.

Gaillard C., Sourisseau JM., « Système de culture, système d'activité(s) et rural livelihood : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak(Nouvelle-Calédonie) », *Journal de la Société des Océanistes*, 129-2009, pp. 279-294.

Gasselín, P., Vaillant M., Bathfield B., « Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille », In *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, 2014, Paris, Inra

Hilal M. et al., *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques*, coll. Travaux en ligne n°12, 2014, Paris, DATAR.

Le Blanc J., « Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement », *Pour* 2011/5 (N° 212), pp. 137 -143. <https://doi.org/10.3917/pour.212.0137>

Mendras H., *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, 1967, Paris, SEDES,

Mignon J-P., *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La découverte, 2020

Muller P., "Un métier né de la crise : exploitant rural.", *Sociologie du travail*, 1987, 29-4, pp. 459-475.

Muller P., « Vers une agriculture de services ? », *Économie rurale*, 1991/202-203, pp. 67-70

Mundler P., Rémy J., « L'exploitation familiale à la française : une institution dépassée ? », *L'Homme & la Société* 2012/1-2 (n° 183-184), pp. 161-179

Pistre P. et Richard F., « Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines », *Géoconfluences*, avril 2018.

Poirot J., Gérardin H., « L'attractivité des territoires, un concept multidimensionnel », *Mondes en développement* 2010/1 n° 149, pp.27-41

Rémy J., « La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », 1987, *Sociologie du travail*, 29-4 pp. 415-441

Rieutort L., « Dynamiques rurales françaises et reterritorialisation de l'agriculture », *L'information géographique*, Paris, Armand Colin, 2009/1 Vol. 73, pp. 30-48

Weber E., *Peasants into Frenchmen. The modernization of rural France, 1870-1914*, Stanford University Press, 1976, traduit en français sous le titre *La fin des terroirs*, Paris, Fayard, 1983

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FÉDÉRATION NATIONALE
ACCUEIL PAYSAN**

9 avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble

[www. accueil-paysan.com](http://www.accueil-paysan.com)

SUIVEZ-NOUS !

Le Film, nos actualités, nos bons plans...sont sur les réseaux sociaux.



Accueil Paysan



@accueilpaysan



Accueil Paysan